

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET
EUROPÉENNES

—
Le Ministre
—

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PARIS, LE

11DEC.08 015718 CM

Madame la Députée,

Par lettre du 20 novembre 2008, vous avez souhaité attirer mon attention et celle de M. Jean-Pierre JOUYET, Secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes, sur la situation de certaines familles d'origine rom qui vivent toujours dans les camps d'Osterode et de Cesmin Llug au Kosovo, malgré la grave pollution au plomb de ces deux sites.

Je partage pleinement votre préoccupation. Dès 1999, lorsque nous avons visité ensemble ces camps, les dangers que la pollution au plomb présentait pour ceux qui y vivaient étaient manifestes.

Des progrès ont certes été réalisés : les camps les plus insalubres ont été fermés, et leurs habitants relogés. L'Union européenne et plusieurs États ont entrepris des actions pour favoriser leur relogement ailleurs au Kosovo, notamment en finançant la reconstruction de maisons.

Ces progrès sont toutefois insuffisants, puisqu'il reste encore des familles dans les camps d'Osterode et de Cesmin Llug, qui vivent dans des conditions inacceptables. La difficulté tient en partie à la réticence de certaines de ces familles d'accepter les solutions de relogement qui leur ont été proposées. Les Roms du Kosovo, plus que toutes les autres communautés, continuent en effet de subir des discriminations de la part des autres communautés et certaines familles craignant pour leur sécurité refusent de quitter les camps où ils sont protégés par la KFOR.

.../...

Madame Emma NICHOLSON OF WINTERBOURNE
Députée
Parlement Européen
67070 - Strasbourg

L'Union européenne met en œuvre les moyens nécessaires pour aider à trouver une solution. Le bureau de la Commission européenne à Pristina suit d'ores et déjà ce dossier avec attention. Lors de son déplacement au Kosovo fin novembre, M. Pierre MIREL, Directeur responsable des Balkans occidentaux à la Direction générale Élargissement, s'est entretenu avec le Premier ministre kosovar à ce sujet. Lors de la session plénière du dispositif de suivi du processus de stabilisation et d'association pour le Kosovo qui s'est déroulée à Pristina le 2 décembre, M. THAÇI s'est engagé à suivre personnellement cette question et à rechercher d'autres localisations.

J'ai donné instruction à l'ambassadrice de France au Kosovo de suivre avec la plus grande attention la mise en œuvre de ces engagements.

En vous remerciant d'avoir attiré notre attention sur ce problème qui n'a que trop duré, je vous prie d'agréer, Madame la Députée, mes hommages *et l'expression de mes sentiments à plus en détail*


Bernard KOUCHNER